

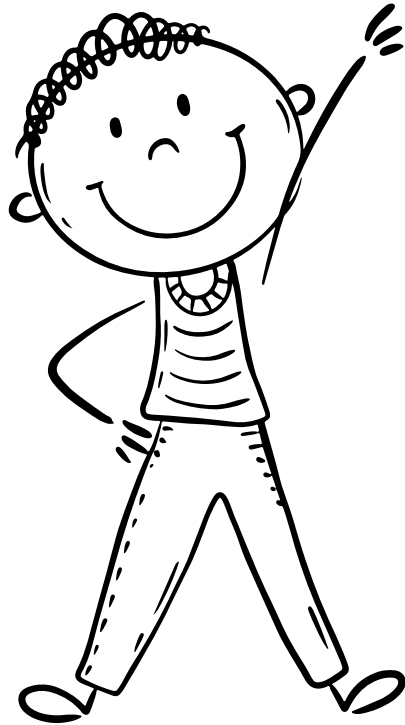


Mon mode de vie à l'école



À l'école de la Passerelle, les interventions sont axées sur le respect de soi, des autres et de l'environnement. Elles ont pour but d'assurer un climat sain et sécuritaire pour tous. En tant que parents (premiers éducateurs de votre enfant), votre collaboration et votre soutien seront très importants dans son apprentissage des habiletés sociales.

1- Je prends soin de moi.



Exemples :

Je vais voir un adulte lorsque j'ai besoin d'aide.
Je me déplace calmement dans l'école.

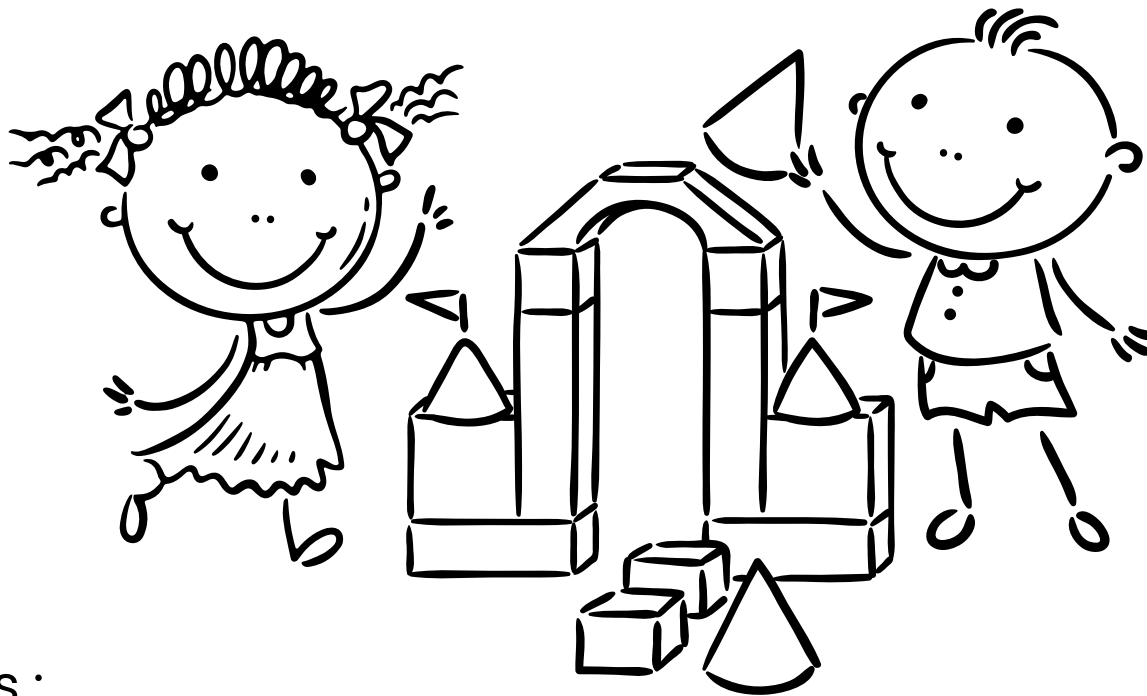
2- Je respecte les autres.



Exemples :

Je parle gentiment aux autres.
Je suis doux et je prends soin des personnes qui m'entourent.

3- Je respecte mon environnement.



Exemples :

Je joue en prenant soin du matériel et des éléments de la nature.
Je dépose mes déchets ou le recyclage aux endroits appropriés.

Conséquences

Si votre enfant ne respecte pas le mode de vie, il est possible que l'on lui demande, par exemple, de :

- Faire une pause ou un temps d'arrêt ;
- S'excuser ;
- S'expliquer, trouver une solution ;
- Faire un geste de réparation ;
- Discuter avec un autre enfant ;
- Nettoyer, réparer ou remplacer ce qu'il a brisé.

Selon les besoins d'accompagnement de votre enfant d'autres moyens pourraient être mis en place.

J'ai lu le mode de vie de l'école et je m'engage à collaborer et à soutenir le personnel de l'école dans ses démarches auprès de mon enfant.

Signature d'un parent

Date

Transport scolaire

Pour la sécurité de votre enfant, UNE SEULE ADRESSE (sa résidence ou celle de la gardienne) est acceptée pour l'aller et le retour.

Nous demandons qu'un parent ou une personne mandatée par le parent attende l'enfant à l'arrêt **dix minutes avant l'heure indiquée**.

La sécurité de tous les enfants est notre priorité. Pour que le transport scolaire se déroule dans un climat agréable et sécuritaire, il est essentiel que chaque enfant respecte les règles établies. Nous comprenons que les enfants sont en apprentissage et nous prenons le temps de leur enseigner les comportements attendus et de les accompagner dans le respect de ces consignes.

Toutefois, si un enfant présente des comportements qui mettent sa sécurité ou celle des autres en péril, des mesures pourraient être prises, incluant la suspension.

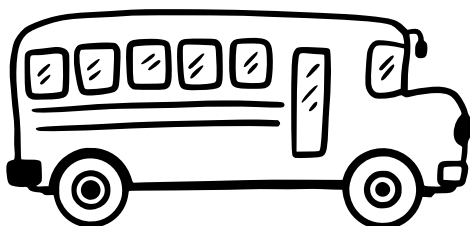
Nous vous remercions de votre collaboration et de votre soutien dans cette démarche.

Par mesure de sécurité :

- Je marche pour me rendre à l'arrêt ;
- J'attends calmement sur le bord de la rue ou du trottoir ;
- Je regarde attentivement avant de traverser et je m'assure que les feux clignotants sont en fonction sur l'autobus.

Quand l'autobus arrive :

- Je me place en rang ;
- Je cesse de jouer.



Dans l'autobus :

- Je reste assis à ma place calmement tout au long du trajet ;
- Je parle à voix basse ;
- J'écoute les consignes ;
- Je respecte le chauffeur et les autres enfants.

Nous vous invitons à visionner ces capsules vidéo sur la sécurité en autobus produites par la Fédération des transporteurs par autobus.



Signature d'un parent

Date

Directive ministérielle

Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation des cellulaires, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (iPod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.)), ordinateur ou appareil photo est interdite dans les locaux de classes (incluant les gymnases) où sont dispensés les cours, sauf dans les cas suivants :

- lors de modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant ou
- si l'état de santé d'un élève le requiert* ou
- si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le requièrent*.

* Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.

En cas de non-respect de ces dispositions, un membre du personnel pourra saisir l'appareil de l'élève et le remettre à la direction de l'école qui demandera aux parents de l'élève de venir chercher l'appareil à l'école.

Afin de répondre au *Règlement du MEQ sur les règles de conduite au primaire et au secondaire* nous vous présentons les principes et les règles suivants:

Principes:

1° le droit des élèves et du personnel de l'école d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement et dans un environnement respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif, au sein duquel la collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs partagées;

2° le devoir des élèves de faire preuve de civisme en tout temps envers les autres élèves et le personnel de l'école, de respecter l'autorité et leur milieu d'apprentissage et de cultiver des comportements positifs qui favorisent leur engagement dans leur réussite scolaire.

Règles:

1. Respecter l'autorité du personnel de l'école ainsi que les règles de fonctionnement de l'école, dont notamment celles de la classe;
1. Agir et de communiquer de manière respectueuse, courtoise et polie avec les autres élèves et le personnel de l'école, en tout temps et quel que soit le moyen utilisé;
1. Ne poser aucun acte d'intimidation ou de violence;
1. Vouvoyer le personnel de l'école;
1. Utiliser le titre de « madame » ou de « monsieur » pour s'adresser au personnel de l'école;
1. Respecter la réputation et la vie privée des autres élèves et du personnel de l'école, notamment en obtenant leur consentement et celui du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur de l'élève, le cas échéant, avant de capter leur image ou leur voix et en utilisant de façon appropriée les réseaux sociaux;
1. Être assidu et ponctuel en respectant notamment les horaires et les échéanciers applicables;
1. Prendre soin du matériel scolaire ainsi que des infrastructures et des équipements de l'école;
1. Respecter le code vestimentaire de l'école, le cas échéant.

Notre *Mode de vie* résume bien ces règles et principes en plus de les rendre accessibles à notre jeune clientèle.